

TENDANCES RÉCENTES et NOUVELLES DROGUES

Décembre 2018

Les phénomènes marquants en 2017

Diffusion de la cocaïne basée et diminution des pratiques d'injection

L'année 2016 avait été marquée par une augmentation des usages de chlorhydrate de cocaïne (forme poudre). Le phénomène majeur en 2017 réside dans le développement des usages de cocaïne basée dans l'espace urbain, comme dans l'espace festif alternatif.

Cette hausse est particulièrement visible chez les usagers-injecteurs d'héroïne et/ou de cocaïne fréquentant les Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARUD), qui sont nombreux à abandonner l'injection au profit de la cocaïne basée consommée par voie fumée. Ce phénomène est également en augmentation chez des usagers substitués, notamment à la méthadone (« on retrouve beaucoup d'anciens héroïnomanes qui basculent vers la coke » selon un intervenant d'un CAARUD lorrain). La prise de free base est fréquemment accompagnée de forts *craving*¹ qui mettent les usagers en difficulté, leur situation sanitaire se dégradant rapidement. Néanmoins, ces reports de l'injection vers la voie fumée

s'expliquent notamment par les problèmes sanitaires et médicaux (des veines sclérosées par de nombreuses injections, des risques accrus d'embolies, ou encore un membre menacé d'amputation), qui obligent ces usagers à se montrer plus soucieux de leur état de santé, à faire évoluer leur pratique d'usage afin de préserver leur capital veineux.

Sur la scène festive électronique (free parties), les usages de cocaïne basée sont également plus visibles. Le produit ne semble pas faire l'objet de trafic. La cocaïne basée se prépare et se consomme principalement dans les véhicules des teufeurs.

Des faits de trafic et de violences

En 2017, plusieurs événements témoignent de la forte activité des réseaux de trafic de stupéfiants et des faits de violence, dont sont victimes notamment les habitants des zones de deal. Ainsi, des situations où des appartements – destinés notamment à la revente de cocaïne – sont squattés suite à l'expulsion

1. Envie irrésistible de consommer à nouveau du produit.



des locataires par des dealers ont été recensées à Metz et à Nancy. Dans les appartements où des transactions illicites s'opèrent, la présence d'armes n'est pas rare. Ainsi, à l'occasion de son bilan 2017, la Direction régionale des douanes de Nancy annonçait la confiscation de 53 armes à feu, soit une augmentation de 11 % des saisies par rapport à 2016 en Lorraine.

Par ailleurs, les réseaux semblent devenir progressivement multicartes : certains de ceux qui pratiquaient en exclusivité la vente de cannabis y ajoutent celle de cocaïne : « *on voit de plus en plus d'offre de cocaïne avec des offres de cannabis* ». Cette situation s'explique par la forte disponibilité du produit porté par la diversification des sources d'approvisionnement. À Nancy, par exemple, un homme de 35 ans a été interpellé à la gare et placé en détention provisoire. En provenance de la région parisienne, après être parti de Cayenne (Guyane), il transportait dans son corps, 1,2 kg de cocaïne (soit 149 capsules).

Scène alternative : une offre en légère diminution

Entre 25 et 30 *sound systems*² actifs sont recensés sur le territoire lorrain. Trois d'entre eux ont cessé leurs activités en cours d'année et n'ont pas été remplacés, dans un contexte où les observateurs de l'espace festif³ font état d'une tendance à la baisse en termes d'offre de soirées en 2017. Au cours de l'année, la Lorraine a connu plusieurs week-ends sans activité festive « alternative ». Les *sound systems*, suivis de leur public, semblent migrer vers les anciennes régions de Champagne-Ardenne et d'Alsace.

Si l'offre de soirées diminue, elle n'est pas pour autant inexistante. La plupart des soirées illégales se déroulent, comme les années précédentes, dans un triangle déjà identifié : dans les Vosges et au sud de la Meuse pour la majorité, en Meurthe-et-Moselle également mais rarement en Moselle ou alors à la frontière luxembourgeoise.

Les soirées rassemblent, en moyenne, entre 150 et 1 200 personnes, mais des événements plus importants en nombre de participants (4-6 soirées à plus de 1 000 personnes) ont été recensés en 2017 avec, par exemple, une fête de nouvel an ayant rassemblé 4 000 personnes. Les organisateurs de soirées mutualisent leurs moyens pour tenter de maintenir une offre relativement stable. Davantage de personnes participent au montage et au démontage du matériel, des murs de son sont montés avec le concours de plusieurs *sound system*, tandis que des moyens financiers plus importants sont mis en commun.

2. Système de sonorisation transportable permettant de diffuser la musique techno. Par glissement de sens, un *sound system* désigne un collectif d'organisateur de free parties.

3. La scène festive, au travers du dispositif TREND, comprend trois espaces festifs traditionnellement observés : électro-alternatif (free parties et rave parties), électro commercial (soirées électro avec entrée payante), généraliste (festivals, soirées étudiantes...).

Les lignes de force toujours en vigueur

Des produits très présents dans l'espace festif

En espace festif électro alternatif et commercial, les produits sont globalement disponibles et accessibles. Dans les free parties et raves parties, des consommations de kétamine, LSD, MDMA/ecstasy et amphétamines sont fréquemment observées. Dans les soirées électro à entrée payante avec service d'ordre, les consommations sont extrêmement discrètes du fait de la surveillance exercée par les responsables de ces lieux et des risques d'exclusion encourus par les usagers. Ainsi, les pratiques d'inhalation, plus compliquées, sont rares, voire inexistantes. Il en va de même en matière de revente de produits illicites. Les observations montrent que l'application de la législation par les gérants de ces établissements influence également l'offre et la demande de produits, même si celles-ci existent bel et bien : « *je pense qu'on peut dire que le milieu fermé reste plus compliqué mais il y a aussi certaines boîtes plus laxistes* » (un informateur).

L'herbe plutôt que la résine

Depuis plusieurs années, la résine et l'herbe sont facilement disponibles et accessibles sur le territoire lorrain du fait d'une offre dynamique et plurielle (quartiers « sensibles », centre-ville, lieux d'hébergement, rues, etc.). Cependant, à l'instar de ce qui se passe sur d'autres sites du dispositif TREND, il semble que l'herbe continue de bénéficier d'un réel engouement au détriment d'une résine de cannabis moins recherchée.

L'ecstasy préférée à la MDMA

L'été 2017 a été marqué par la présence massive de comprimés d'ecstasy à Nancy. Le phénomène, pour les observateurs du dispositif, s'explique par la présence de dealers soucieux d'écouler rapidement plusieurs centaines de comprimés d'ecstasy. Au-delà de cet événement ponctuel, la disponibilité, y compris dans l'espace urbain, de l'ecstasy et la MDMA restent fortes et cela

tout au long de l'année. La préférence pour le comprimé d'ecstasy – lié à la teneur et au caractère ludique de l'usage (couleurs, logos, etc.) – plutôt que la poudre de MDMA est à nouveau constatée en 2017.

Le LSD toujours disponible

Le LSD est très disponible sur le marché festif lorrain, principalement en électro alternatif et commercial. Il se vend sous forme de buvard à 10 €, avalé avec une boisson ou d'une goutte (entre 10 et 15 €, prix courant 10 €), avalée ou prise par la voie nasale. Le LSD vendu sous forme de micro pointe est plus rare et concerne un cercle d'initiés plus fermé.

Peu disponible sur le marché de rue, la présence de LSD y est cependant observée à Nancy, même si l'appro-

visionnement nécessite un réseau de connaissances : « il est possible d'en trouver à Nancy mais cela demande d'avoir des contacts ».

Omniprésence des amphétamines

Les amphétamines sont très présentes en espace festif alternatif et commercial, sous des appellations telles que : speed, amphet, pep's ou encore vitesse. Elles sont sniffées ou ingérées par les usagers, aucune pratique d'injection n'ayant été relevée en 2017.

Si le produit est toujours accessible et disponible, l'interpellation d'un vendeur important à la fin de l'année 2017 a cependant provoqué une pénurie ponctuelle en espace festif alternatif. Par ailleurs, les usagers évoquent une augmentation de la qualité du produit.

Les prix des principales drogues observés à Metz en 2017

Principaux produits	Conditionnement	Prix relevés	Prix courant	Tendances
Amphétamines	Poudre/pâte	De 5 à 20 €	15 €	→
BHD	Plaquette de 7 comprimés	De 15 à 30 €	20 €	↘
Cannabis	Résine (gramme)	3-15 €	7 €	↘
	Herbe (gramme)	8-15 €	10 €	→
Cocaïne	Le gramme	De 70 à 100 €	80 €	→
Héroïne	Le gramme	De 10 à 80 €	30 €	↘
Kétamine	Le gramme	De 40 à 50 €	40 €	→
LSD	Buvard	De 5 à 15 €	10 €	→
	Goutte	De 10 à 15 €	10 €	→
	Micropointe	De 15 à 20 €	15 €	→
MDMA	Comprimé d'ecstasy	De 5 à 15 €	10 €	→
	Le gramme de poudre	De 40 à 60 €	40 €	→
	Parachute	10 €		
Méthadone	Flacon de 60 mg	De 4 à 7,50 €	5 €	→
Sulfate de morphine	Boite de 14 gélules	40 €	10 € la gélule	→
Protoxyde d'azote	Le ballon	2 €		
	Avec consigne	1 €		

Focus sur d'autres points

Des usages d'héroïne persistants

L'héroïne, compte tenu de la proximité de la plaque tournante des Pays-Bas, reste très disponible en Lorraine. Considérée comme de bonne qualité, elle est accessible en ville comme en milieu rural. A la campagne, il s'agit d'un petit trafic de proximité d'usager-revendeurs, nourri par des approvisionnements à Maastricht ou Rotterdam, qui s'organise dans les espaces privés afin d'échapper à la fois à

un contrôle social plus pesant et à la vigilance des forces de l'ordre. C'est moins le cas des usagers des CAARUD, qui tendent à s'approvisionner en héroïne à proximité de leur lieu de vie du fait notamment d'une mobilité plus réduite. Des prix très variables (de 10 à 80 euros) sont proposés aux usagers en fonction de la qualité du produit, mais le prix courant, une trentaine d'euros, reste globalement moins élevé que ceux pratiqués dans les autres régions investiguées par le dispositif TREND.



Comme cela a été mentionné plus haut une baisse des pratiques d'injection en espace urbain se fait jour, liée principalement à l'augmentation des usages par inhalation de cocaïne basée. Cependant, des pratiques d'injection d'héroïne et/ou de cocaïne particulièrement problématiques, dont beaucoup d'injections dans l'aïne (ou dans les veines « péri-

phériques »), sont encore fréquemment observées par les professionnels des CAARUD. Ce phénomène n'est pas nouveau, mais la pratique subsiste souvent chez des injecteurs qui recherchent la discrétion : « certains travaillent et ne veulent pas laisser de marques visibles » (intervenant en CAARUD).

LE DISPOSITIF TREND NATIONAL ET LOCAL

Le dispositif d'observation TREND s'appuie sur un réseau de huit coordinations locales (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes, Toulouse) mettant en œuvre une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information. Les outils de recueil de données sont essentiellement qualitatifs : observations ethnographiques menées en continu dans les espaces festif et urbain ; questionnaires qualitatifs destinés aux structures et associations en contact avec des usagers de drogues (CAARUD) ; groupes focaux qui visent à des évaluations rapides de la situation avec des professionnels de différents champs d'intervention (judiciaire et forces de l'ordre, sanitaire et pour le territoire lorrain, social).

En Lorraine, le dispositif TREND est coordonné par le CSAPA Les Wads-CMSEA avec le soutien technique et méthodologique du département de recherche en sciences humaines de l'Université Lorraine et un apport régulier des CAARUD (centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues) de la région.

Le site TREND lorrain s'appuie, comme ailleurs sur :

- Le SINTES (Système d'identification national des toxiques et des substances), dispositif d'observation centré sur l'étude de la composition toxicologique des produits illicites
- Des enquêtes quantitatives régulières et notamment ENA-CAARUD (enquête nationale sur les usagers des CAARUD) réalisées auprès des usagers
- L'utilisation des résultats d'enquêtes ou de systèmes d'informations pilotés par des organismes officiels ou par l'OFDT.



Directeur de la publication : Julien Morel d'Arleux

Coordination rédactionnelle : Clément Gérome, Michel Gandilhon et Julie-Emilie Adès

Pôle TREND-OFDT : Agnès Cadet-Taïrou, Michel Gandilhon, Clément Gérome, Magali Martinez, Maitena Milhet, Thomas Néfau

Remerciements : Audrey Alonzo, Sylvie Balteau, Benoît Boulay, Marie-Pierre Buffard, Nadia Cerise, Mathieu Francart, Grégory Georgel, Philippe Haffner, Togba Pivi, Marius Renaud, Marie Galy, Youcef Touhardji, Philippe Vilmain, Abdelnour Lemhecheche.

Aux usagers qui ont accepté de participer à nos travaux et dont nous préservons ici l'anonymat. À l'ensemble des professionnels de la réduction des risques, des champs sanitaire, médico-social, social et de l'application de la loi qui ont contribué par leur expertise à la réalisation de ce document.

Relecture : Anne de l'Épervier et Thierry Delprat

Conception graphique et réalisation : Frédérique Million (OFDT)

[Crédits photos : © victorptorres / © Photographee.eu - Fotolia.com / © AMPTA]

OFDT

69 rue de Varenne - 75007 Paris
Tél. : 01 41 62 77 16
ofdt@ofdt.fr

CMSEA

20, rue Gambetta
57000 Metz
Tél : 0387751528
trend@cmsea.asso.fr